Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 25

Artikel: Une grosse peur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192383

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

particulier au général. Toutefois, le récit qui va suivre nous montrera un homme qui, dans une situation embarrassante, sut se tirer d'affaire en affirmant que les canards sauvages n'ont qu'un pied.

Cet homme était un cuisinier nommé Mathieu, au service d'un seigneur italien grand amateur de la chasse. Celui-ci, rentrant un jour au château, remit au cuisinier un canard sauvage dont il voulait régaler un ami qu'il attendait à souper. Mathieu fit son devoir comme d'ordinaire, et, à l'heure dite, la volaille bien apprêtée, tirée de la broche, fut posée sur la table de cuisine. En ce moment entra une jeune fille qui, à son air dégagé et sans gêne, semblait avoir ses entrées libres en ce lieu. C'était la promise du chef Mathieu. « Ah! quelle bonne odeur on sent ici, dit-elle, en mettant le nez au vent et flairant comme un limier qui cherche à s'orienter sur la passe; qu'est-ce qui répand cette bonne odeur, Mathieu? » — Voilà, dit-il, en indiquant le canard qui, jaune d'or et ruisselant de son jus, répandait par tout l'office un parfum vraiment réjouissant. L'eau vint à la bouche de la donzelle, et de ce ton calin, de cette voix doucette que vous savez, elle dit à Mathieu, en lui passant un bras autour du cou: « Mon ami, donne-moi une bouchée de ce rôti. » — Ah! c'est impossible, ma chère; que dirait mon maître en voyant ce canard ainsi mutilé?

Mais la fille d'Eve connaissait son homme, et n'était pas d'humeur à faire retraite sur un premier refus. Elle cajola, caressa, entortilla si bien le cuisinier, qu'il ne put y tenir plus longtemps, et saisissant son couteau, il enleva d'un coup une cuisse au canard et l'échangea contre un baiser avec la séductrice.

Après cela Mathieu commença à réfléchir sur les conséquences désagréables que pourrait avoir cet acte de faiblesse de sa part; mais il espéra qu'avec quelque artifice, il marquerait si bien la place vide que la soustraction passerait inaperçue. Il n'en fut pas ainsi. Le gentilhomme ayant pris, à souper, le canard pour le découper, remarqua tout d'abord ce qui manquait, et ayant fait appeler le chef: « Qu'est devenue, dit-il, l'autre cuisse de ce canard? » — Eh! monsieur le comte, répondit Mathieu avec un ton de surprise parfaitement simulé, ne savez-vous pas que les canards sauvages n'ont qu'un pied? — « Je ne t'ai pas appelé ici pour entendre tes sottises, réponds sérieusement à ce que je te demande. » — « J'ai l'honneur de répondre le plus sérieusement du monde à votre excellence, que les canards sauvages n'ont qu'un pied. »

Le comte ne voulant pas, en présence de son hôte, entrer en discussion avec son subalterne, passa outre en faisant signe à Mathieu de se retirer, et, pour le moment, l'affaire en resta là.

Le lendemain, de grand matin, son excellence fit seller deux chevaux, monta l'un et ordonna au cuisinier de monter l'autre; puis ils s'acheminèrent à travers champs, vers un étang où d'ordinaire, en cette saison, stationnaient des canards sauvages. Arrivés au bord de l'eau, les cavaliers aperçurent tout d'abord une compagnie de ces oiseaux. On était au petit point du jour, et les canards dormaient, selon leur habitude, sur un pied, la tête cachée sous l'aile. Mathieu s'autorisant à l'instant de la circonstance, dit à son maître: « J'espère, monsieur le comte, que vous ne douterez plus de la vérité de mon assertion, car vous pouvez parfaitement constater que tous ces canards que vous voyez là-bas n'ont réellement qu'un pied. »

Le gentilhomme eut peine à s'empêcher de rire en voyant l'assurance avec laquelle le drôle semblait triompher.

— Oui, dit-il, je constate; mais tout à l'heure je vais te faire constater qu'ils en ont deux.

Et le comte se mit à crier: Ho, ho, ho!... Les canards s'éveillèrent à ce bruit, levèrent la tête et mirent l'autre pied à terre.

— Eh bien, Mathieu, qu'en dis-tu?

— Je dis, monsieur le comte, qu'ils ont maintenant deux pieds; mais quand votre excellence découpait son canard hier soir, elle n'a pas fait d'exclamation. Si vous aviez crié: Ho, ho, ho! il est probable que l'autre cuisse aussi aurait paru sur le plat.

La cranma sucrâïe.

Amâ-vo la cranma? Lo mè peinso! Et cein ne m'ébâyè pas; kâ quand y'été bouebo et que ma mére mettâi bouli lo lacé po férè lo câfé, se poivo, à catson, passâ lo dâi dein lo pot po rappertsi la cranma que restâvè alliettâïe ein dedein, te possiblio que mè regalâvo ein mè létseint lo dâi! Et po raclliâ la cassetta dzauna! c'étâi à quoui étâi lo premi. Ora, quand on mè desâi qu'à la montagne on poivè avâi dè clliâ cranma pliein on bagnolet et que quand on lâi pliantâvé la couilli le restâvè asse drâite que 'na bécllire, cein mè baillivè einvià dè m'eingadzi coumeint boubelion. Ne faut don pas étrè mau l'ébâyâi se lâi a dâi dzeins et mémameint dâi municipalitâ que lâi vont tot espret po s'ein regâlâ.

C'étâi l'an passâ. On municipau, que tegnâi montagne, invité on bio dzo sé collègues po allâ onna demeindze sè reletsi lè pottès dè bouna cranma frétse, pè lo tsalè. La proposechon est votâïe à l'unanimitâ, et on décidè que la demeindze d'aprés, syndico, municipaux et sergent partetront avoué lo tsai po sè reindrè âo tsalè, dâo coté dè la petita Deint.

Lo syndiquo, qu'est on homino précauchenâo, et que sâ cein qu'est bon, fâ à l'hussier, dévant dè parti:

— Dis vâi! trace vito à la boutequa atsetâ on quilo dè sucro pelâ, que te preindrè avoué tè; on tè reimborséra.

Cé sucro, c'étâi po adâoci la cranma.

L'autro va, fâ attatsi lo cornet po ne pas sénâ la martchandi, et la demeindze matin, à 5 hâorès, lo syndiquo, lè municipaux et l'hussier, lo cornet dè sucro dézo lo bré, montont su lo tsai et modont po la montagne, diés què dâi quinsons, kâ à lè z'ourè recaffâ ein saillesseint dâo veladzo, n'aviont pas l'air d'allâ à ne n'einterrâ et tot dâo long dè la route sè sont amusâ coumeint dâi bossus.

Arrevâ âo tsalè, iô sont tot dzoïâo dè retrovâ lâo collègue, recoumeinçont dè pe balla à étrè conteints d'étrè âo mondo, et après avâi déplyî, on lâo z'apportè on bagnolet pliein dè bouna cranma que cein lâo fâ dza dâo bin rein què dè la vairè; et po pas que le sâi trâo frâide à l'estoma, tsacon soo de sa catsetta onna petite botolhie d'édhie dè cerise, kâ ein dzeins bin avezâ, l'aviont ti z'u cllia boune idée.

— Ora, baille-vâi lo sucro, se fâ lo syndiquo à l'hussier, on petit bliosset permi cllia cranma lâi vâo rein férè de mau!

L'hussier détatsè lo cornet, lo dépliyé et lo séco on bocon su lo bagnolet po sucrâ la cranma.

— Ora, agottâ-vâi cein, fâ lo syndiquo!

L'agottont; ma diabe lo pas que cein est pe dâo.

— Remets-z'ein onco!

L'hussier ein revaissé on einbottâ; mâ cé tsancro dè sucro fâ lo renitant; on ne lo cheint pas.

— Que dâo diablio cein vao-te derè!

On ein remet onco... Adé lo mémo goût...

On vouâitè dein lo cornet... C'étâi dâo grietz.

Une grosse peur.

On entend parfois conter des choses dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer.

Deux paysans m'amenaient, il y a quelques jours, un moule de hêtre. Tout en réglant leur compte, je leur offris un verre de vin, et nous causâmes de choses et d'autres pendant quelques instants. L'un d'eux fit remarquer entr'autres les changements notables et les améliorations que Lausanne a subis depuis quinze ou vingt ans. Il faisait l'éloge de nos nouvelles constructions et de la manière dont on bâtit aujourd'hui.

— En effet, lui dis-je, Lausanne s'est en quelque sorte transformé depuis un quart de siècle; mais il faut reconnaître que dans vos campagnes on a aussi réalisé de nombreux progrès. Vos villages sont proprets et respirent l'aisance; vos habitations sont gracieuses et commodes.

— Oui, il y en a quelques-unes, mossieu, c'est vrai, mais il y en a d'autres qui ne sont pas tant commodes... Te souviens-tu, François, de l'enterrement du père Pioget?...

— Aloo, si je m'en souviens!... Raconte-voir ça à monsieur du *Conteur*.

— Eh bien, reprit l'autre, c'est seulement pour en revenir à ce que je vous disais des maisons de la campagne; il y en a qui ne sont pas tant commodes.

Lorsque notre voisin, le père Pioget, est mort, c'est mon beau-frère que voilà qui m'a aidé à sortir le cercueil... Il y avait là un petit escalier, tout étroit; impossible d'avancer ni de tourner. Alors il nous a fallu le lever en l'air;

mais crac, voilà que mon pied manque une marche!... La bière s'ouvre, le mort me passe pas-dessus la tête et roule jusqu'au bas de ce tonnerre d'escalier, — estiusez le terme, mossieu.

Jamais de ma vie je n'ai eu une pareille peur!... Qu'en dis-tu, beau-frère?

— Tais-toi, fait l'autre, ne m'en parle pas, je l'ai cru assommé!...

* * *

On conviendra qu'il n'est pas possible de garder un air sérieux à l'ouïe d'histoires semblables. Hélas, il y aura toujours dans la vie de ce monde, si accidentée, si remplie d'incidents divers, des choses à la fois tristes et comiques dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer.

Un Lausannois nous rapporte, de son dernier voyage à Paris, une petite feuille-réclame, qui lui a été remise par un de nos compatriotes, marchand de vins, rue de Provence. Celui-ci s'appelle Favey, et sa femme Grognuz.

L'établissement tenu par notre compatriote s'annonce de loin par l'enseigne: **Favey-Grogruz**. Cette enseigne, construite en forme de transparent, est brillamment éclairée le soir.

Quant à la réclame que nous avons sous les yeux et qui est distribuée à tous les Suisses qui vont se rafraîchir chez Favey, elle est ainsi conçue:

FAVEY-GROGNUZ

11, rue de Provence, 11

(près le Faubourg-Montmartre).

FAVEY et GROGNUZ! Ces deux noms rappelleront certainement à nos compatriotes la désopilante histoire racontée par le *Conteur vaudois*, sur le voyage de deux braves Suisses à l'Exposition de 1878 et rééditée ensuite en brochure, à Lausanne, chez M. Vincent.

Le petit neveu de Grognuz, qui assiste tout ému à la scène attendrissante (page 59 de la brochure), a voulu, lui aussi, voir la grande capitale. Grandi et marié, il s'est installé en plein cœur de Paris, à deux pas du Faubourg-Montmartre, d'où ses vins vaudois, ses saucisses aux choux, ses jambons dodus et ses copieuses fondues, répandent une odeur appétissante jusque dans les bureaux du *Figaro* et de la *Croix Fédérale*, deux journaux rédigés par des gourmets qui envahissent les cabinets particuliers du moderne Favey-Grognuz.

A la sortie du bal de la *Société suisse de Secours mutuels*, tous les confédérés de Favey-Grognuz trouveront chez lui les gourmandises susceptibles de dompter définitivement leurs danseuses.

Lè marmottès.

On comi-voyageu arrevè on dzo pè Mâodon avouè duès marmottès, que l'est tot bounameint dâi valisès, iò tegnâi lè z'échantiyons dè cein que l'allâvè offri à veindrè âi boutequi; et coumeint l'étiont on bocon pésantès et que cein l'eimbétâvè dè lè portâ, ye criè on espèce dè cormoran que sè promenâvè découtè la gâra et qu'avâi l'ai dè tsertsi dè l'ovradzo, et la fâ:

— Veni-vai âi bagadzo! y'é quie dués marmottès à portâ, et mè faut cauquon po cein.

L'autro lo vouâitè, lâi repond tot net què na, fâ demi-tou, s'ein va, et laissè pliantâ quie lo comi-voyageu qu'est tot ébàyi dè cé refus. Ye criè on autro compagnon qu'étâi assebin perquie, que ne fâ pas lo renitant, que va eimpougni lè valisès po lè portâ tsi dou âo trâi boutequi, et revint à la gâra onna demi-hâora aprés avoué trâi francs que lo comi-voyageu lâi avâi bailli.

— Bâogro dè fou, se fâ à l'autro, qu'étâi assebin revenu perquie, porquiè n'as-tou pas volliu portâ clliâo marmottès? m'a bailli trâi francs!

— Lè portâ! lè portâ! repond l'autro, diabe lo pas! le moozant, clliâo bîtès!

Toutes les conversations du jour sont à l'épouvantable catastrophe de *Mönchenstein*, et cela se comprend. Une véritable panique s'est subitement emparée des populations et l'on n'entend partout que des gens qui vous disent: « On n'osera bientôt plus aller en chemin de fer; je n'y mets plus les pieds, j'irai en bateau. »

Il faut avouer à ce sujet que quelques feuilles ont été bien mal inspirées en jetant le doute sur tel ou tel point de nos voies ferrées, et sur les accidents qui pourraient en résulter. Il nous semble qu'avant de parler de choses semblables, il vaut la peine de se renseigner, et de se renseigner à bonne source.

Nous estimons du reste que s'il y a jamais eu une époque favorable pour voyager en chemin de fer, — même sur les lignes qui semblent inspirer tant de craintes à certaines personnes, — c'est bien celle-ci.

En effet, jamais croyons-nous on n'a pris autant de précautions que depuis quelques jours; c'est toujours ce qui arrive en telles circonstances. Car il faudrait supposer les compagnies bien peu intelligentes, bien peu soucieuses de leurs intérêts, pour qu'il en soit autrement. Nous avons l'entière conviction qu'il n'est pas aujourd'hui un inspecteur, pas un ingénieur, pas un chef de train, pas un employé quelconque de chemin de fer qui n'ait l'œil au guet et qui n'ait conscience de toute sa responsabilité.

Puisse cet état de choses, quelque peu exceptionnel aujourd'hui, devenir la règle.

Donc, la résolution que nous entendons prendre par nombre de personnes de ne plus voyager en chemin de fer, ou de ne le faire que le plus rarement possible, ne se justifie pas.

Un de nos abonnés nous communique une lettre trouvée dans la rue, et par laquelle un jeune homme fait une demande en mariage des plus comiques. Nous y remarquons entr'autres le passage suivant:

« Chaire madame, je me recommande
» bien à vous car je vois que vous ete la
» plus meitre de la méson. Si vous vou-
» lez me promettre une de vo files en
» mariages je serai bell et bien content
» et encore heureux. Dans tous les cas
» si vous m'en promettez une je me re-
» commande pour celle qui a les boucles
» d'horeilles. »

Fragment d'une lettre d'un ami à un intime:

« Mon cher, depuis deux ans que je vous ai prêté trois cents francs, je ne vous vois plus. Ou rendez-moi mon argent, ou rendez-moi mon ami. »

En Bretagne. — Voici une curieuse coutume de ce pays. Le jour de la Saint-Michel, les filles à marier ayant une dot, de Penzé et des paroisses voisines, viennent, dans leurs plus beaux atours, s'asseoir sur les parapets du pont. L'une fait valoir sa taille, l'autre son pied mignon, une troisième exhibe une forêt de cheveux, une quatrième montre un bras potelé. Chacune travaille pour son compte et se rengorge dans ses habits à plusieurs rangs de galons d'argent.

Du côté des garçons, le spectacle n'est pas moins curieux. Celui-ci s'avance en frisant une fine moustache; celui-là rejette en arrière sa longue chevelure; cet autre se redresse comme un tambour-major; les œillades s'échangent, c'est un vrai feu d'artifice.

Quand un galant a remarqué une fille, il lui tend la main pour l'aider à descendre du parapet et entre en pourparlers avec elle. Les parents s'approchent ensuite et, lorsque les parties sont d'accord, on se frappe dans la main pour cimenter les fiançailles. C'est simple et original.

Faire un trou à la lune. — Cette vieille locution populaire a été expliquée de diverses manières, mais voici celle qui nous paraît la plus vraisemblable.

Faire un trou à la lune s'applique à l'idée de partir en secret en emportant la caisse, de se dérober aux recherches, de faire, en un mot, banqueroute.

Le terme des contrats et des paiements était, dans les temps anciens, fixé à la lune qui précède et détermine la fête de Pâques, avec laquelle commençait l'année. C'est pourquoi les débiteurs qui ne payaient pas à l'échéance de la pleine lune ou qui déclinaient cette échéance par une banqueroute, étaient supposés *faire une brèche ou un trou à la lune.*